

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 7 septembre 2017**

**Présents** : Max CLAVAL, Sylvie JAYLE, Jérôme SOULETIE, Gisèle BOURDET, Christian DESSOLY, Laurent BRESSY,

**Absents** : Amandine POUGET pouvoir à Sylvie JAYLE, Patricia GINEZ pouvoir à Max CLAVAL, Magalie JUGIE pouvoir à Gisèle BOURDET, ROCHE Didier, COUTELLIER Gérard.

**Secrétaire de séance** : Gisèle BOURDET

#### **1) Travaux de voirie 2017**

Monsieur le Maire souligne qu'il serait nécessaire de procéder à la réfection et à la mise en sécurité de la route de La Simbille. Le Conseil municipal examine les différentes propositions.

Le Conseil municipal décide la réalisation des travaux de réfection de cette voie et retient la proposition de l'entreprise POUZOL d'un montant HT de 30 952.00 € soit 37 142.40 € TTC.

#### **2) Ligne de trésorerie**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention d'ouverture de ligne de trésorerie destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilités notamment afin de financer les travaux de voirie dans l'attente du versement des subventions correspondantes et du FCTVA.

#### **3) Dons comice agricole**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil municipal qu'ont émis le vœu de faire un don à la commune de Lagleygeolle pour l'organisation du comice agricole cantonal les entreprises :

- **GIESPER** d'une somme de 50 euros.
- **Chanourdie agroalimentaire** d'une somme de 340 euros
- **SAS Chanourdie** d'une somme de 330 euros
- **SARL Chanourdie** d'une somme de 330 euros

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité accepte ces dons.

#### **4) Tarif cantine scolaire et garderie**

Monsieur le Maire propose, suite à la rentrée des classes, de modifier les tarifs cantine et garderie pour la nouvelle année scolaire. Pour l'année scolaire 2016/2017, le tarif cantine était le suivant. Prix du repas : 2.60 € pour les enfants et 5.20 € pour les adultes.

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

Pour la cantine : une augmentation de 0.20 € soit 2.80 € le repas scolaire des enfants et pas de modification pour les adultes soit 5.20 €.

Pour la garderie, le tarif par jour de présence était de 1 € Le Conseil municipal décide de porter ce prix à 1.50 € par demi journée.

